

## Texte de préparation

Niveau B1a

Les enfants et les ados des quartiers sont sous haute surveillance. À Orléans, Nice, Cannes et dans une dizaine d'autres communes, les maires ont pris la décision d'instaurer un « couvre-feu » pour les mineurs de moins de treize ans. Le but ? Interdire aux jeunes de certains quartiers de sortir entre minuit et 6 heures du matin. s'ils ne sont pas accompagnés d'un adulte. En cas de non-respect, les policiers peuvent les conduire au commissariat ou chez leurs parents, avec le risque d'une amende pour la famille. Ces dispositions prendront fin au plus tard le 30 septembre. Les élus ont expliqué que ces mesures visent à protéger les jeunes des quartiers difficiles, livrés à eux-mêmes pendant les vacances scolaires et parfois poussés par les plus grands à commettre des délits. (...)

La nouvelle a fait grand bruit: cette affaire de «couvre-feu » cache en fait une angoisse plus profonde. Depuis quelques années, on enregistre une augmentation de la violence chez les jeunes. Les maires ont ainsi voulu montrer qu'ils les avaient à l'œil, et qu'ils prenaient en considération les peurs de leurs électeurs.

D'après Arnaud Schwartz - Extrait de « Un couvre-feu pour quoi faire? », Okapi, 1er septembre 2001.

*(192 mots)*